

2) Favoriser l'organisation d'une population marginale est à double tranchant. On court le risque d'accentuer la ségrégation dont ils souffrent en tant qu'hommes : « n'être pas comme les autres », et même, sur le plan politique, être de nouveau enfermés dans un ghetto. (J.L., éducateur, Paris.)

Le besoin des uns fait le bonheur des autres.

Ce n'est pas aux néons de la Nouvelle Société que le travail social aveugle trouvera l'éclairage qui lui manque.

Je suis une oreille à l'écoute des besoins des gens. Je vais acheter un magnétophone et partir en vacances.

Développons la créativité... des autres.

Créons des services de placement en milieu naturel.

La droite et la gauche n'existent que dans l'imagination des éducateurs de psycho-motricité.

(Extraits de Bric à Brac, journal des congressistes de Bordeaux — Congrès sur « le milieu naturel », 1971)

Le travailleurs sociaux qui nous ont répondu ont donc, dans la plupart des cas, un vif désir « d'entrer en politique ». Pour les uns il s'agit d'attirer à eux la politique par le biais de la participation des travailleurs sociaux à la prise des décisions. Le travail social serait ainsi à la fois action technique et action politique capable de soulager les souffrances individuelles et de changer la société. On peut se demander s'il n'y a pas derrière ce désir de confondre action de service social et action politique une image du travailleur social à la fois médecin, prêtre, instituteur et député. Quelle société sera celle qui donnera cette omnipotence au travailleur social ? Considérablement impliqué dans son action professionnelle — et qui ne le serait pas quand il s'agit d'êtres humains ? — le travailleur social veut à la fois soulager les souffrances immédiates et en supprimer les causes, et c'est à son honneur. Mais ne doit-il pas, dès lors qu'il pense que ces causes sont politiques, changer de registre et renforcer son engagement professionnel par un engagement militant ? Comment imaginer, par exemple, alors que 69 % des assistantes sociales sont payées par l'Etat ou par la Sécurité Sociale, qu'elles puissent, le cas échéant, s'opposer individuellement, dans l'exercice de leur métier, aux décisions de ceux dont elles dépendent ? Le travail social doit-il motiver et alimenter le militantisme politique, ou le phagocyter ? Qui peut, d'autre part, autoriser le

ENQUETE

travailleur social à « représenter » une population qui ne l'a pas choisi et ne lui a confié aucun mandat ?

Un second groupe — moins important — de nos correspondants souhaite que les « inadaptés » puissent exprimer eux-mêmes leur volonté et s'organiser pour la faire valoir. Mais où situer les inadaptés dans la théorie sociale ? sont-ils des déchets, des malades, des classes dangereuses, ou bien peuvent-ils être, dès lors qu'on ne prétend ni les enfermer dans l'assistance ni parler en leur nom, des acteurs politiques ?

C'est ce que nous demandions à nos correspondants dans la troisième partie de notre questionnaire.

III

TRAVAIL SOCIAL ET SOCIETE

Beaucoup — jusqu'à 60 % parfois — des réponses que nous avons reçues ont laissé de côté plusieurs, toutes les questions de notre troisième partie. Certaines n'étaient sans doute pas assez précises. L'ensemble du questionnaire était long. Mais nous avons vu aussi dans la désaffection pour cette troisième partie le signe de l'impréparation des travailleurs sociaux à situer leurs clients dans l'organisation de la société. L'idéologie religieuse a mis l'accent sur la souffrance, les difficultés à vivre des « inadaptés ». L'idéologie psychologique a insisté sur les « maladies », sur la « déviance », sur les « troubles du comportement ». Aussi les travailleurs sociaux sont-ils habitués à penser en termes de « malheureux » ou de « malades ». Une pensée en termes d'exclus, de différents, d'exploités ou d'opprimés n'a manifestement pas (pas encore ?) sa place dans la réflexion du travail social.

Nous n'avons pu retenir que les questions 17, 19, 20 et 21.

Y a-t-il un rapport, et lequel, entre les exclus, les « inadaptés », et la division de la société en classes ? Certains de nos correspondants le nient, en considérant que toutes les classes ont leurs exclus et leurs inadaptés, ou en présentant l'exclusion comme un phénomène naturel.

Le phénomène de rejet existe bien au niveau des greffes d'organe. Pourquoi voulons-nous qu'il en soit autrement en relations humaine ? (Micheline LESQUOIS, assistante sociale en psychiatrie, Paris.)

Je ne vois pas ce que peut être l'exclusion. Nous n'excluons personne. Je ne m'en sens pas le droit. Assassin ou bourreau

d'enfants, proxénète ou escroc, gentleman ou homme des bois, marquis ou romanichel, aveugle ou épileptique... j'accueille. (B. JACQUEMIN, *assistante sociale de prison, Lyon.*)

Les classes sociales, quelles qu'elles soient, excluent de leur milieu ceux qui se refusent à en accepter les règles. Un « jaune » est exclu de son syndicat, tout comme est rejeté un fils de famille qui dilapide le patrimoine. La société devrait pouvoir donner à chacun la possibilité de vivre dans un milieu où il se trouve en symbiose. Ce qui, ipso facto, abolirait l'exclusion. Mais n'est-ce pas un rêve ? (*Anonyme.*)

L'exclusion est un refus de pénétrer dans les classes sociales. Les inadaptés refusent de devenir prolétaires ou sous-prolétaires, alors que, par leur milieu d'origine, la majorité ne peuvent parvenir à d'autres postes. Ils ont le même milieu d'origine, en général, que les prolétaires ou les sous-prolétaires, mais par leur « déviance », ils s'excluent de cette classe. C'est à mon avis une révolte irréfléchie et inconsciente contre la société qui leur assigne d'avance leur place. (M.S. LEFEBVRE-GRAVE, *éducateur, Paris.*)

Je ne pense pas que ce problème s'inscrive dans le cadre de la lutte des classes. Le prolétariat peut dans certaines conditions prendre le pouvoir, les débiles mentaux n'en demandent pas tant. Le fils du P.D.G. peut être un mongolien. Rien n'est plus démocratique que la débilité mentale. (Eva FARAGO, *éducatrice, Paris.*)

D'autres, sans nier que les inadaptés ne sont pas tous des prolétaires ou des sous-prolétaires, jugent plus important de considérer que ces derniers ont toujours beaucoup plus de difficulté à supporter un handicap, ou que c'est le prolétariat qui « fournit » la plupart de sa clientèle au travail social.

L'exclusion peut se trouver dans toutes les classes sociales, mais semble plus difficile à supporter dans les classes plus défavorisées. Les inadaptés peuvent être prolétaires, mais pas forcément. Et de toutes façons, qu'est-ce que le prolétariat ? Il ne devrait y avoir que des travailleurs. (Mlle C. ROGE, *assistante sociale, Paris.*)

Il est frappant de constater que le nombre d'inadaptés est plus grand, ou du moins plus repérable, chez les prolétaires ou sous-prolétaires. Ils n'ont pas, eux, de possibilités de résoudre par eux-mêmes leur inadaptation. (Geneviève ROUX, *assistante sociale, Bordeaux.*)

Les milieux d'origine des inadaptés actuels sont souvent les plus pauvres, tant moralement que matériellement (Michelle NIVET, *éducatrice, Agen.*)

ENQUETE

D'autres, enfin, tentent de préciser ce que peut être l'inadaptation quand elle n'est pas spectaculaire, et quelles peuvent en être les causes.

Quand on parle d'exclusion, on pense, bien sûr, au sous-prolétariat, bien sûr aux inadaptés qui sont parqués dans des institutions ad hoc : bidonvilles-taudis-asiles-prisons. L'exclusion revêt là sa forme la plus sévère. Mais d'autres catégories sociales, moins marquées, peuvent être frappées d'exclusion par rapport à l'accès à des biens culturels. Ce sont en particulier les prolétaires. (A. LACHERY, *Paris*.)

Le rapport (entre l'exclusion et les classes sociales) me paraît être simple et direct en ce qui concerne les inadaptés et prolétaires (...) : plus une personne se révèle inapte à assumer les exigences professionnelles et sociales d'une société hautement industrialisée, plus elle va se prolétarianiser, puis se sous-prolétarianiser. (Th. ADAM, *Professeur assistant de pédagogie, Genève*.)

Le sous-prolétariat a une double origine : des groupes issus des sociétés traditionnelles, anciens ruraux, immigrés, qui perpétuent des survivances pré-industrielles au sein ou en marge de la société industrielle ; des groupes retombés de la société industrielle, originaires de familles ouvrières pauvres et qui n'ont pu s'adapter au rythme, aux exigences de la société industrielle moderne.

| Pour les uns comme pour les autres, il semble que l'avenir possible et souhaitable soit l'intégration à la classe ouvrière, dont ils ne forment au fond que la couche la plus déshéritée et la plus exploitée, et à qui ils apportent des exigences renouvelées de transformation fondamentale, révolutionnaire, de toute la société. (J. GRAND, *responsable de la formation, A.T.D., Paris*.)

Il y a dans les couches sociales des catégories que l'on peut assimiler aux exclus, mais l'exclusion ne recoupe pas les classes sociales. Il y a des travailleurs qui sont exclus — les O.S. — d'autres qui sont très intégrés — les professionnels hautement qualifiés. Il n'est pas question de salaire ou de niveau pour mesurer l'exclusion, mais de rapport de l'homme avec son travail. (Daniel MOTHÉ, *Paris*.)

Dans la logique de nos questions sur l'importance politique du travail social et ses rapports avec l'action politique, nous avons demandé à nos correspondants si un militantisme social, susceptible de créer des rapports humains de solidarité et de réveiller le sentiment d'appartenance de classe des citoyens devait être inventé.

Il vaut mieux développer les travailleurs sociaux *nous répond une assistante sociale anonyme.*

L'idée d'un spécialiste, chargé de mettre en relation les gens les uns avec les autres, ne me sourit pas, même si on le pare du nom de militant social. (M. GAUTRAT, *psychologue, Paris.*)

D'autres réponses renvoient à un changement politique, d'où viendrait une solution au problème de l'inadaptation :

La faiblesse du consensus et l'insuffisance des rapports humains sont dus essentiellement aux rapports de production dans notre type de société capitaliste... Une société dans laquelle les rapports sociaux seraient des rapports humains, et non pas des rapports d'exploiteurs à exploités, de maîtres à élèves, n'impliquerait pas pour autant la suppression des cas : handicapés, malades mentaux, violents chroniques, instables, etc. Mais son infrastructure serait telle que, tout problème économique de base étant résolu, il serait possible de les orienter et, dans le domaine pédagogique, dès les premiers symptômes, vers les spécialistes qualifiés, disposant de moyens appropriés. Le travailleur social serait l'aiguilleur, et rien d'autre... Peut-être alors pourrait-il être l'animateur d'une avant-garde sociale et organiser quotidiennement la fête. (*Anonyme.*)

D'autres pensent qu'il s'agit d'une question d'éducation, ou de mentalités.

Il semble que la prise de conscience de l'existence des sciences sociales et de leur large enseignement soit un meilleur moyen de sensibilisation des personnes au social. (Mlle ROMMEL, *assistante sociale, Dunkerque.*)

Il suffirait que la formation civique existe réellement pour les jeunes. (Mlle G. ROUX, *assistante sociale, Bordeaux.*)

Non, il faut repenser les données : a) importance des relations mère-enfant (le travail féminin et les garderies d'enfants); — b) l'école maternelle, élément important pour les enfants (pour faire des adultes équilibrés, capables d'établir des rapports humains. (Marcelle JAOUEN, *assistante sociale, La Baule.*)

D'autres enfin s'interrogent sur le contenu de cet éventuel militantisme :

La question ne me paraît pas claire. Ce militantisme aurait-il pour but de « retaper » le consensus actuel, qui, bien qu'en désagrégation, existe bel et bien ? alors non. Si, par contre, le but est de trouver un consensus autre, alors oui, dans la mesure où son fondement est socialiste. Ce qu'il faut surtout inventer, ce sont les

ENQUETE

formes de vie en société, les valeurs en rapports avec ces formes de vie, etc. (Th. ADAM, *professeur assistant de pédagogie, Genève.*)

A travers les questions 20 et 21, nous demandions enfin à nos correspondants d'imaginer la société qui leur donnerait professionnellement satisfaction et d'indiquer ce que pourrait être une action sociale globale.

Certaines réponses sont extrêmement précises :

Dans la réalité présente, nous demandons une formation tout à fait différente :

— la constitution d'un tronc commun permettant une unification des programmes et des échanges entre différents travailleurs sociaux ;

— la prise en charge par l'Education nationale qui permettrait la gratuité totale ;

— les bénéfices du régime de la Sécurité sociale étudiante dès la première année d'études, des bourses plus élevées et plus nombreuses, sans engagement envers un employeur déterminé ;

(...) la possibilité

— d'une étude permanente sur les besoins actuels, les équipements à créer,

— de travaux de groupes, séminaires,

— d'études précises de l'organisation du travail,

— d'une formation en cours d'emploi continue,

— d'équipes pluridisciplinaires. (Mlle de FRONDEVILLE, *assistante sociale, Paris.*)

Une action sociale globale devrait :

1) comprendre :

— détecter les maladies de la société dans les situations exposées par nos clients ;

— collecter le maximum d'informations, les centraliser, les analyser, les rendre opératoires (ceci reste à faire) ;

— critique de la vie quotidienne : la vie professionnelle, personnelle, l'environnement économique, politique, etc.

2) Informer :

— les collègues sur l'utilisation de notre travail par la classe dirigeante, les conditions et conditionnements auxquels nous sommes soumis, etc.

— lorsque c'est possible, faire l'analyse politique avec le client de sa situation ;

— utiliser tous les moyens d'information pour alerter l'opinion publique sur les conditions défavorisées d'un nombre croissant de gens.

3) Agir au niveau des clients : encourager les regroupements, les manif, être prêts à les appuyer concrètement, participer à l'organisation et à la réalisation d'actions légales ou non. (Th. ADAM, *professeur assistant en pédagogie, Genève.*)

Le travail social, individuel ou de groupe, doit permettre finalement au « client » d'accéder à une liberté intérieure, à une désaliénation par rapport à ses difficultés personnelles, de telle sorte qu'il puisse tenir son rôle (de père, de citoyen, de syndiqué, etc.)

Mais un tel travail social ne peut être efficient que si les travailleurs sociaux ont eux-mêmes suffisamment conscience des facteurs d'aliénation qui pèsent sur eux dans la pratique quotidienne (*Groupe d'assistantes sociales, Paris.*)

Imaginant la société idéale, certains de nos correspondants refusent d'en être les ingénieurs :

La société qui donnerait au travailleur social un maximum de science et d'efficacité considérerait celui-ci comme un technocrate de la relation. Ce dernier serait intégré au système et considéré comme un corps intermédiaire, un instrument ; cela ne serait pas sans danger selon le régime politique au pouvoir. (*Réponse collective : 5 assistantes sociales et 2 éducateurs de la Drôme.*)

D'autres revendiquent au contraire ce statut :

Le champ d'une action sociale globale pourrait être la création d'un réseau permettant la communication d'informations sociales de la base aux autorités gouvernementales d'une société, et des réponses fournies par les responsables du secteur social de ladite société aux individus et aux groupes intéressés. (Mlle ROMMEL, *assistante sociale, Dunkerque.*)

[Une action sociale globale serait] une action qui aurait droit d'accès au moyen des mass media, au même titre que l'information politique, sportive ou publicitaire. (Mlle PETIT-LIEVOIS, *chargée d'étude, Paris.*)

Ce qui fait sans doute demander à trois assistantes sociales du Vaucluse :

Serait-ce une société dont les ministres seraient tous travailleurs sociaux ?



ENQUETE

Enfin, des travailleurs sociaux nous ont fait parvenir des réflexions qui ne se structuraient pas directement autour de notre questionnaire, tout en concernant la fonction sociale de leur profession. En voici deux, auxquelles nous avons ajouté deux documents.

AU BENEFICE DE QUI ?

Deux fillettes algériennes sont présentées à un Centre de Guidance infantile par une étudiante chargée d'alphabétisation. Il est indiqué qu'elles ont des troubles du langage ainsi que quelques difficultés comportementales à l'école. La mère, algérienne, n'accompagne pas les enfants car, est-il précisé, elle ne parle pas français et en fait n'est pas motivée par une demande qui lui est extérieure.

Au cours de l'évaluation médico-psycho-pédagogique, un travailleur social de l'équipe se rend dans le milieu familial : une pièce noire où logent six personnes dont les deux enfants, dans un quartier insalubre. Le père est plus souvent chômeur que salarié. A quel niveau la rencontre avec cette famille se situe-t-elle ? S'agit-il d'une action spécifique qui consiste à isoler le trouble du langage présenté par les enfants en le traitant hors du contexte de vie, dans le cadre d'une rééducation « confortablement aménagée » ? Ou bien s'agit-il plutôt pour le travailleur social de le resituer dans sa véritable dimension socio-familiale, socio-économique et socio-culturelle ?

Effectivement, la démarche du travailleur social « vers » et « dans » le milieu de vie de ces enfant fait qu'il ne peut plus s'abstraire de ses conditions d'existence, de ses modes de communication avec l'environnement, etc...

L'action sociale à conduire dépasse largement la fausse réponse qui pourrait être portée sur le plan sanitaire par une rééducation spécifique. Le dilemme dans lequel se trouve placé le travailleur social est de savoir si son action consiste à dénoncer essentiellement cette réalité sociale ou à l'appréhender en tant que telle pour concourir au changement.

Toute société se trouve dans la nécessité de se protéger de ses failles ou de ses faiblesses internes, de même que chacun des membres qui la constituent. Elle détient en elle-même des instincts de vie et de mort qui l'engagent à s'organiser et à se développer.

Dans ce contexte, le travailleur social est-il agent de changement, dénonciateur d'une société « mauvaise » ou citoyen

à part entière, concerné en tant que personne par son propre développement et celui des autres ?

Il est incontestable que, dans la situation citée plus haut, le travailleur social ne peut pas accepter d'être un agent de réparation. Par contre, il peut s'interroger sur le fait d'accepter d'être un moyen, un instrument de prévention, de réalisation et de développement dans la société.

Dans la majorité des cas, le travailleur social commence à exister et à jouer son rôle lorsqu'il y a symptôme de dysfonctionnement ou de dysharmonie. Dans la situation d'inadaptation sociale, le travailleur social intervient lorsque les conflits se manifestent entre les personnes ou un groupe de personnes et la société ou l'un de ses membres détenteur de l'autorité et du savoir. L'intervention du travailleur social à partir du symptôme permet-elle d'appréhender la réalité sociale dans l'existence du sujet et de son environnement immédiat, par exemple la famille ?

Le phénomène de délinquance, par exemple, ne peut pas être traité uniquement en tant que symptôme d'un malaise intérieur de l'enfant et de l'adolescent, mais doit être appréhendé également comme un appel et un moyen de communiquer avec l'environnement, c'est-à-dire la société. Or, il est évident que pour rétablir l'équilibre et la réalité, il faut restituer l'enfant dans son groupe familial, le groupe familial dans le groupe social et de ce fait considérer que les parents ont un rôle social, c'est-à-dire un rôle de responsables.

Le travailleur social peut alors s'intégrer non pas à un niveau de décision et de détention du savoir et du pouvoir, mais à un niveau de responsabilité. Il s'inscrit dans un mode d'action non du type réparateur-récupérateur (action ponctuelle) mais du type promotionnel, facilitateur du changement pour l'individu en lui-même et dans la société.

Cette action, dans le tryptique prévention — traitement — promotion, doit tendre à libérer le potentiel de dynamisme et de créativité de l'individu, ce qui nécessite de lui en reconnaître les capacités sans pour cela se dissimuler la réalité des limites individuelles.

Il doit définir son rôle dans la prospective d'une promotion de la vie personnelle et communautaire de l'individu. Jusqu'alors le domaine « social » était le domaine privilégié de l'Assistance en marge du politique, de l'économique, du culturel. Par un phénomène concentrique inéluctable, le « social » était réservé à l'aide — palliatif de carences — des individus aliénés par le système tutélaire de la société.

ENQUETE

Il y a actuellement émergence d'un manichéisme nouveau : « assistance/promotion », « mal/bien », né de la culpabilité liée à l'acte d'assistance uniquement réparateur. La notion d'assistance ne peut-elle être dissociée de la notion de dépendance ?

Il est donc indispensable que le travailleur social saisisse les rapports sociaux, économiques, politiques qui existent dans le groupe afin de rencontrer l'individu et le groupe dans le dynamisme de sa vie quotidienne et de sa véritable dimension existentielle.

En conclusion, il apparaît trop facile de se contenter de crier à la société la gravité des situations qu'elle engendre car, pendant ce temps, des hommes, des femmes, des enfants sont inscrits dans un processus d'aliénation qui relève de la réalité de leur vie de chaque jour. Le travailleur social ne doit pas « s'approprier leur parole » mais au contraire leur permettre de la prendre et crier si nécessaire afin qu'ils puissent être entendus.

A partir de ce vécu quotidien, une analyse permanente est nécessaire ; celle-ci nous conduit à faire part de quelques unes de nos réflexions.

La formation du travailleur social est conçue beaucoup plus à partir d'une méthodologie de la rencontre qu'à partir d'une méthodologie du lieu, du temps, de la culture et de la sous-culture, de la classe sociale. La relation est privilégiée au détriment d'autres concepts opérationnels. Il serait souhaitable de se demander si on ne doit pas considérer comme une erreur la psychologisation de la relation travailleur social-client, comme préalable systématique de la dimension sociale ou politique du travail social.

Ainsi, n'y a-t-il pas négation par les travailleurs sociaux du concept de classe sociale ? Cette négation conduit à une autre négation qui est celle du concept de lutte des classes par mise à l'écart de la notion de conflit. Le travailleur social se refuse à utiliser les valeurs dynamiques et provocatrices du conflit ; le principe de conflit se trouve alors remplacé par la compréhension, l'empathie, la « plateforme », tant dans la relation avec le client que dans la relation avec les travailleurs sociaux.

Nous assistons à un certain désir d'uniformisation des travailleurs sociaux : « J'accepte de faire en sorte que chaque client puisse penser et se promouvoir dans des directions qui lui sont propres ; je n'accepte pas l'idée que des travailleurs sociaux ne pensent pas comme moi et mon projet (à moins que ce ne

soit un rejet) est d'être d'abord provocateur du changement des travailleurs sociaux... dans la direction qui est la mienne, bien entendu ! »

Les recherches, l'influence réciproque, un certain prosélytisme idéologique, philosophique et politique sont de règle dans les relations entre travailleurs sociaux. Cette attitude est refusée comme culpabilisante si elle est mise en œuvre face au client.

Le travailleur social est situé à l'un des pôles d'une relation triangulaire : travailleur social — société — client. Une relation triangulaire devient souvent relation duelle par collusion de deux termes contre un troisième. A qui le travailleur social s'identifie-t-il ? Quel est son contre-transfert ?

Le « client » tente de structurer cette relation triangulaire en système œdipien et le travailleur social qui n'a pas répondu à la précédente question devient rapidement complice. C'est le non respect de cette triangulation qui pose l'alternative « récupération — contestation ».

— Client + travailleur social ↔ Société = contestation

— Client ↔ travailleur social + société = récupération

L'hypothèse du développement posée en terme de « prise de parole » pourrait être analysée plus avant en disant qu'il faut d'une part faire en sorte que la population prenne la parole, d'autre part faire en sorte que cette parole soit entendue, c'est-à-dire, en l'état actuel, que le Pouvoir sollicite et écoute cette parole.

Dans la triangulation, le travailleur social doit être agent du changement de l'un *et* de l'autre. Si on reprend la symbolique œdipienne, on peut se rendre compte que nous avons opéré volontairement ici une identification société — pouvoir : c'est en effet en ces termes que se pose le problème aux travailleurs sociaux, d'autant plus qu'au concept de société ou de pouvoir se trouve souvent attaché le fantasme de castration. Dans le système « l'Etat c'est moi », *une* parole et *une seule* peut être entendue.

Le travailleur social se trouve alors pris dans un dilemme : il sait que s'il prend la parole à la place de..., il opère une forclusion du client ou une incorporation de l'objet-client — ce faisant, il ne provoque pas le développement et le changement — par ailleurs, il est seul à savoir comment vit la population mais il ignore la plupart du temps à quel point il est détenteur d'un savoir ; *il doit dire*.

Chez les travailleurs sociaux on assiste à des dégâts importants causés par l'apport des sciences humaines non recréées, non dé-culturées, non décantées, par exemple :

ENQUETE

— La pensée de Freud : le processus de reproduction fidèle de la situation psychanalytique créé par Freud, à Vienne, aux environs de 1900, pose le problème des limites culturelles, historiques, sociales, de la psychanalyse dont le modèle est généralisé.

— La transposition de la situation analytique à toute rencontre duelle d'analyse vers un changement ou à toute rencontre de groupe.

— Une pensée rogérienne dont on a isolé la seule idée de non-directivité et qui est dénaturée en un refus de pouvoir au bénéfice d'un pouvoir magique supérieur, en faisant l'économie de la culpabilité. Une authenticité-empathie qui n'en est plus une, qui est aliénation du travailleur social et complicité.

Ces pistes de réflexion, hâtivement formulées nous paraissent trop graves pour pouvoir être esquivées. Elles sont les questions *qu'aujourd'hui* nous nous posons, dans la dynamique de notre analyse et de notre changement permanent. Engagés dans le développement interindividuel et social, nous ne nous considérons pas le droit de faire l'économie de notre changement et développement personnels, ce qui implique la formulation incessante des questions à partir de notre praxis. Ce qu'elles sont aujourd'hui n'est pas proposé comme notre point d'arrivée, plus ou moins objet qui serait proposé à l'identification, mais beaucoup plus comme provocation à l'échange, au développement, à la Question.

. ORIENTATION ET RÉÉDUCATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS DE LA GIRONDE (O.R.E.A.G.)

Le responsable,
René GUITTON.

Le psychologue,
J.-M. ROBINE.

L'assistante sociale,
Marcelle PERROT.

ADAPTATION, SOCIALISATION

EN quoi consiste l'éducation en milieu carcéral ? Chacun de nous s'interroge, cherche. Certains s'obstinent encore à découvrir des « recettes », à définir un rôle figé de l'éducateur.

Certes, il ne s'agit pas d'accepter béatement les solutions officielles et d'éluder les problèmes fondamentaux auxquels, nous, praticiens, sommes confrontés quotidiennement. Le dynamisme de la fonction exige notre renouvellement constant, notre adaptation permanente. Il n'est pas permis de s'attarder sur une éthique immuable de la prison, de la société sans une remise en cause de soi-même.

Interrogeons-nous sur l'efficacité de notre action, affinons notre sens critique, méfions-nous des « étiquettes » : sommes-nous des travailleurs sociaux ? Sommes-nous des spécialistes des relations humaines ? Avant de sombrer dans un douillet conformisme, le refuge sécurisant des textes, s'il vous plaît, attardons-nous...

Et tout d'abord, ce « bouillon de culture carcéral », qu'est-il réellement ? Dans quelle mesure ne paralyse-t-il pas l'efficacité de notre intervention ? Dans quelle mesure est-il propice à une socialisation ? Le détenu évolue dans une micro-société aux rites particuliers. Elle possède ses tabous, ses lois officielles et coutumières, celle du personnel, celle des détenus. Dans ce vase clos, borné, intervient le traitement pénitentiaire. Or la sécurité implique une absence quasi totale de l'initiative : le détenu est considéré comme un enfant dont les gestes sont conditionnés. C'est l'abandon systématique des responsabilités par la plupart des condamnés. Ils sont des tubes digestifs et, sachant que rien ne dépend matériellement de leur volonté, ils deviennent amorphes. Comment, à la base, ce confinement dans l'infantilisme, cette négation des responsabilités peuvent-ils permettre une socialisation ? L'adaptation à la prison va généralement de pair avec une destructuration progressive de la personnalité. Comment ces détenus peuvent-ils affronter la liberté sans une sérieuse prédisposition caractérielle à la récidive ? Comment vont-ils réagir face à la brutalité de la transition entre une vie végétative dépersonnalisée et une vie responsable avec ses dures responsabilités...

Cet état de fait rend singulièrement complexe le rôle de l'éducateur. Avant d'envisager le long terme de son action, analysons le sens immédiat de son intervention. Nous dirons à court terme que l'éducateur est un « réducteur de tension », « un facilitateur de parole ». Il permet, par sa présence disponible, le relâchement d'une agressivité toujours exacerbée, cristallisée sur un co-détenu, sur un membre du personnel ou sur lui-même.

Les situations « explosives » sont fréquentes en détention ; elles jaillissent parfois sur un suicide, une agression, une tentative d'évasion : l'éducateur désamorce, provoque un défoulement inoffensif au travers du monologue, quelquefois du dialogue. En ce sens, il est auxiliaire du surveillant, un agent de la sécurité. Il contribue au maintien d'un climat favorable à la mission de

ENQUETE

gardiennage. Tout en permettant l'expression libre du condamné, il agit dans l'optique de sécurité de l'établissement. Il est d'ailleurs perçu comme tel par l'ensemble de la population pénale.

Fonctionnaire rémunéré de l'administration pénitentiaire, l'éducateur apparaît comme le goupillon intégré à un système répressif. Le détenu identifie l'assistance éducative à la politique pénitentiaire. De fait la démarche gratifiante de cette assistance lui échappe. Elle est considérée comme un moyen de pression sur le comportement disciplinaire du détenu.

Le soutien moral du visiteur de prison sera souvent mieux accepté que celui de l'éducateur. Ceci, parce que le visiteur est un bénévole, parce qu'il est le trait d'union entre la société et la prison, parce qu'il est l'oxygène de la détention. En bref, nous sommes « grillés ». « Educateur-flic » pour les uns, « opium » pour les autres ; notre acceptation est au prix de notre indépendance, puisque notre qualité pénitentiaire inhibe la réceptivité du détenu. L'institution paralyse la relation à deux. Elle est toujours présente, comme un mur, entre le délinquant et son thérapeute.

C'est un ménage à trois avec des scènes où beaucoup de vaisselle se casse ! Ménage à trois avec, en arrière-fond, la Société. Car notre action, à long terme, est bien de réintégrer l'inadapté dans le circuit social. Il n'est pas possible de faire abstraction de cette société dont la prison est un reflet. Nos conditionnements, nos préjugés ne doivent pas altérer notre lucidité au point de négliger le bain colorant de notre environnement.

Lorsqu'un détenu franchit le sas de Melun, Caen, ou Fleury, sans travail, sans argent, sans logement, comment ce contact avec la liberté n'est-il pas un affrontement avec la société ? Ce serait une erreur et une hypocrisie de croire qu'il faut dissocier les problèmes éducatifs des problèmes sociaux, économiques, culturels, religieux et en fin de compte politiques. Le pouvoir d'achat d'une classe sociale provoque des incidences très sensibles sur le taux délinquantiel de cette même classe. Il est frappant de constater la répartition de la criminalité proportionnellement aux couches sociales d'un pays. Mais ce n'est pas seulement au niveau de la cause ou de la récidive délinquantielle qu'interviennent les structures sociales. Elles interviennent également au niveau de nos méthodes éducatives qui sont liées à des systèmes de valeurs, des échelles morales. Avons-nous le droit de rééduquer des individus à la morale d'une société pour le moins contestable ?

Que signifie réinsérer des anti-sociaux à une collectivité vicieuse, mensongère ? Quelle est la place de l'éducateur entre une civilisation perturbée et des marginaux instables ? De ces deux camps, face à face, pour lequel devons-nous opter ? A moins qu'il nous soit possible de naviguer astucieusement entre les deux récifs ?

Mais, nous-mêmes, ne sommes-nous pas des défenseurs de l'ordre social existant ? L'objectif de toute société n'est-il pas d'annexer ses marginaux lorsqu'ils sont peu nombreux, de les détruire lorsqu'ils sont trop nombreux ? Ne confie-t-elle pas cette tâche d'annexeurs aux éducateurs qui deviennent complices ? Ce problème de conscience est-il ressenti par les travailleurs sociaux ? Ne se sentent-ils pas gênés dans leur action d'élevage et de conditionnement ? Avons-nous donc le droit de qualifier cette action d'éducative ? L'éducateur-annexeur ne doit-il pas être plutôt un Homme-Educateur ? Son objectif ne serait-il pas de vouloir l'autre libre, capable de se libérer, au lieu de le vouloir dépendant et modelable comme un objet ?

Il ne m'appartient pas de répondre à cette série de questions, toutes complémentaires. A chacun ses convictions, leur concrétisation ! Mais il me semble que le sens aigu des réalités va de pair avec celui de la contestation : contestation de l'autre et de soi-même, des idées reçues, des principes tabous. Se contester, apprendre à contester, contester les autres, n'est-ce pas le chemin le plus sûr pour préserver en soi un potentiel de lucidité, de générosité ?

La liberté s'acquiert par le discernement ; aidons les délinquants à « franchir la barrière ». Apprenons-leur à s'assumer ; ils apprendront à contester. Educateurs, contestons-nous ! Educateurs, contestons-les !

THEMES PROFESSIONNELS *

SUR les idéologies et les fonctions sociales de l'éducation spécialisée, je n'avancerai que des hypothèses, parce que nous sommes en face de réalités en pleine transformation, qu'il serait dangereux de fixer sous une forme définitive. Mais il me semble que la marginalité sociale de ceux qui accèdent au métier d'éducateur spécialisé trouve une correspondance très nette dans la marginalité professionnelle et sociale de l'éducation spécialisée elle-même. Je m'explique : la profession d'éducateur spécialisé reste considérée — malgré l'évolution qu'elle a connue depuis la dernière guerre — comme une profession de second plan, à l'égard en particulier de professions plus anciennes, mieux établies ou plus prestigieuses

* Extrait d'une communication au colloque de la Société de sociologie du Nord, Bouvines 1969.

ENQUETE

comme celles d'enseignant, de juge, de médecin, bien entendu, mais aussi de « rééducateurs techniques » (ergothérapeute, kinésithérapeute, psychothérapeute...), ces dernières professions concernant plus directement le domaine de l'enfance inadaptée. Le titre et le contenu d'un ouvrage récent, témoignage d'un éducateur exerçant depuis plusieurs années, *Educateurs... inadaptés*¹, me paraît refléter cette situation.

Cette position marginale de la profession m'est d'abord apparue nettement dans l'analyse des idéologies professionnelles. M'appuyant sur une cinquantaine de rédactions de candidats éducateurs sélectionnés pour une école et sur des entretiens libres d'éducateurs en exercice, j'ai cru pouvoir dégager trois thèmes fondamentaux dans les discours des éducateurs sur leur profession, ces trois thèmes formant une sorte de système idéologique que l'on retrouve la plupart du temps dans les publications officielles de la profession.

D'abord le thème de la vocation. Même s'il s'agit de rejeter l'idée d'un choix « par vocation », la majorité des éducateurs font référence à cette notion, surtout lors des épreuves de sélection. C'est que, durant longtemps, la vocation professionnelle a été considérée comme la condition nécessaire, voire suffisante, pour exercer le métier d'éducateur : « Pour être éducateur spécialisé, il faut avoir la vocation, des qualités indispensables, du savoir-faire et une formation spéciale... La vocation, c'est à la fois l'attrait vers un état, l'aptitude particulière à une activité, le don de soi à une situation et la foi en sa mission². » Même si elle a perdu une partie de son caractère religieux, l'exigence d'une vocation reste d'ailleurs présente à travers les publications professionnelles actuelles³. Elle se définit essentiellement comme un ensemble d'aptitudes, de dispositions et de qualités antérieures et indépendantes de toute formation professionnelle : on comprend dès lors pourquoi la sélection à l'entrée des écoles ou des centres se fait encore essentiellement sur critères psychologiques et provoque, de ce fait, une anxiété encore plus forte que celle de l'examen scolaire.

Ce thème de la vocation est directement en relation avec la conception professionnelle qui fait reposer toute l'efficacité de l'action rééducative de l'éducateur sur sa propre *personnalité* et non sur ses capacités techniques ou ses connaissances pré-

1. De R. Lapauw (Ed. de l'Epi, 1969).

2. R. Lafon : *Psychopédagogie médico-sociale*, P.U.F., 1950, pp. 117-8.

3. Cf. notamment E. Jovignot : « Le concept de formation appliqué aux éducateurs », in *Rééducation*, n° 179-181, fév.-mai 1966, p. 45.

cises en matière d'inadaptation. Ce second thème — la personnalité de l'éducateur — se retrouve dans les discours des éducateurs sous des formes diverses : exemple moral à donner aux enfants, responsabilité morale de l'éducateur dans la rééducation, mépris des techniques au profit du seul contact individuel, etc. Il conduit à définir l'éducateur comme un « technicien de la relation humaine », en sachant bien que le terme de technicien constitue nettement un abus de langage : « L'action éducative repose beaucoup moins sur des techniques que sur la personnalité même de l'éducateur : tandis que le médecin, l'enseignant, le psychologue disposent, pour effectuer leur travail, de méthodes et de matériaux éprouvés, l'éducateur a essentiellement à partager sa vie avec le jeune et n'utilise ses techniques propres que comme support à sa relation avec lui⁴. » Cette position conduit un grand nombre d'éducateurs à n'attacher à la formation professionnelle — notamment celle qui est dispensée dans les écoles — qu'une importance très secondaire et à concevoir leur pratique professionnelle d'abord sous la forme d'une action individuelle de personne à personne sur l'enfant inadapté. Il n'est pas étonnant, de ce fait, de constater que la prise en compte des causes sociales des inadaptations reste purement abstraite, quand elle n'est pas absente, chez bon nombre d'éducateurs. Cet ensemble d'attitudes est loin d'être favorable à des transformations réelles permettant d'accroître l'efficacité des pratiques professionnelles : il favorise au contraire un repli de la profession sur elle-même et contribue à accentuer sa position marginale.

Le troisième et dernier thème pourrait sembler contradictoire avec le précédent. Il s'agit en effet du thème du « social », qui semble devenir une référence de plus en plus fréquente des discours d'éducateurs. Je pense que la contradiction entre les thèmes de la « personnalité » et du « social » n'est qu'apparente. En effet, une analyse précise des discours d'éducateurs montre que ce terme de social (« l'éducateur spécialisé doit être un travailleur social ») est employé dans un sens très particulier, très différent en tout cas de celui qu'il possède en sociologie. D'abord il ne s'oppose pratiquement jamais à « individuel », mais entre dans des distinctions du type travail social / travail de bureau, but social / but matériel, profession sociale / profession économique... D'autre part, la manière toujours vague d'utiliser ce terme, les multiples sens qu'il

4. E. Jovignot : « Le profil de l'éducateur spécialisé », in *Liaisons*, n° 71, janv. 70, p. 15.

ENQUETE

revêt, le respect qu'il inspire à ceux qui le prononcent apparemment plus le mot « social » à une sorte de « mana » primitif qu'à une référence de type scientifique. L'éducateur doit être un « homme social », il doit avoir un « côté social » etc. Sans trop forcer la signification de certains discours, on peut dire que le « social » s'oppose, non à l'individuel, mais à l'économique, comme le médecin à la maladie ou le pardon au péché. On pourrait rattacher cette conception à celle d'un courant du catholicisme pour qui les institutions « sociales » doivent atténuer les effets néfastes de l'organisation économique⁵. Le travail social semble donc avoir avant tout une fonction réparatrice : tenter de prendre en charge une partie au moins des laissés pour compte du système économique (et du système scolaire) et d'atténuer les effets néfastes que celui-ci pourrait avoir sur eux. Mais l'éducation spécialisée, comme les autres professions sociales, n'a pas prise sur les causes réelles des inadaptations qu'elles ont à traiter. Et c'est là, me semble-t-il, la racine réelle de leur situation marginale dans le système social. L'idéologie professionnelle aurait ainsi pour fonction essentielle de masquer cette situation réelle tout en fournissant à certaines personnes issues de couches sociales partageant cette idéologie des motifs pour s'orienter vers cette profession.

Mais désormais les travailleurs sociaux tendent à remettre progressivement en question l'idéologie traditionnelle de leur profession et à s'interroger sur les fonctions sociales effectives qu'ils remplissent, en particulier dans le cadre des organisations syndicales. Le développement (qui semble devoir s'accroître avec le VI^e Plan) des expériences de prévention et d'action dans le milieu social réel de l'enfant, en ce qui concerne l'éducation spécialisée, traduit certainement une crise profonde des conceptions traditionnelles du travail social⁶. Il reste, bien entendu, à savoir si les conditions sociales sont remplies pour que ces transformations aboutissent à changer réellement la situation du travail social dans notre société.

Claude DUBAR *.

5. Cf. par exemple le discours de Paul VI au B.I.T. à Genève : « le social doit vaincre l'économique » (*Le Monde*, 5 fév. 70).

6. Les travailleurs sociaux C.F.D.T. écrivaient en juin 1968 : « Les travailleurs sociaux ressentent de façon aiguë l'ambiguïté de la notion de social et sont sensibles aux équivoques qu'elle peut contenir. Il est malhonorable de parler de social sans poser les problèmes au plan économique et politique. »

* Claude Dubar, maître-assistant de sociologie à l'Université de Lille I, a soutenu une thèse de troisième cycle sur « Idéologies et choix professionnel des travailleurs sociaux : le cas des éducateurs spécialisés ».

MOTION VOTÉE PAR 200 CONGRESSISTES
(sur environ 800)
DANS LE CADRE DU CONGRES DE L'A.F.S.E.A. ¹
Bordeaux, 4-7 avril 1971

Le travailleur social est un travailleur comme les autres, ce qui abolit la notion de privilège du travailleur social.

Analyse : Etre salarié veut dire : subir l'aliénation, c'est-à-dire, dans un processus de lutte de classes, exploitation de l'homme par l'homme.

La production du travailleur social est :

- 1) prévenir les lésions que l'appareil social productif provoque ;*
- 2) remettre dans le circuit les Inadaptés pour qu'ils produisent, c'est-à-dire refaire leur force de travail productif.*

Prise de position : Le travailleur social sort de cette ambiguïté en se situant en rapport de solidarité avec le milieu dans lequel il travaille. Là, il se réalise essentiellement quand il rend autonome les diverses communautés dans lesquelles il intervient avec ou sans mandat.

Au niveau de la réparation : Il est solidaire des victimes du système qui ont besoin de leur santé pour survivre mais son action est récupérée, car elle se fait au profit de cette même classe qui les opprime.

Son action est répressive : En effet, on attend de lui qu'il adapte les gens à des normes sociales qui sont celles de la classe dominante, pour mieux les intégrer au système, et par la suite qu'il joue le rôle de tranquillisant politique.

Or son action sociale ne doit pas signifier : caution du pouvoir. Il ne peut éviter de choisir entre Etat et Employeur, complices d'une part, et travailleur et leur famille d'autre part. Il doit lutter solidairement avec ces derniers et dans tous les lieux et structures que se choisit la classe ouvrière.

1. Association française de Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence.